



Formation URBA09

Droit de l'urbanisme - Les fondamentaux

Public

Agents des collectivités en charge de l'urbanisme, de l'instruction de PC...

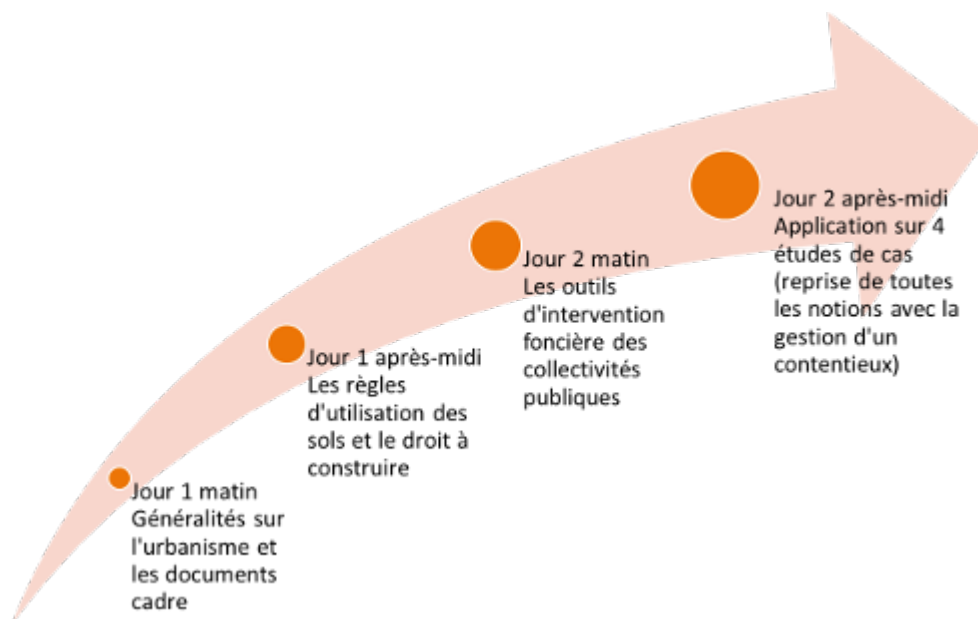
Durée : 2 jours

Prix (en inter) : 990 € HT
par personne pour le module complet
[Voir nos tarifs dégressifs !](#)

Objectifs opérationnels

Compétences finales attendues sur le terrain suite à la formation.

- Identifier les nouvelles mesures introduites par les lois ALUR et Grenelle 2 et leurs impacts sur l'urbanisme opérationnel ;
- Lire et interpréter les règles d'urbanisme afin de déterminer les droits à construire ;
- Distinguer et expliquer les procédures d'intervention et d'aménagement foncier (expropriation, préemption, ZAC...).



Contenus

Jour 1 matin

- Connaître les principales évolutions

- de la loi ALUR sur la compétence urbanisme ;
- Identifier les différents documents (inter-)communaux d'urbanisme (carte communale, PLU, PLUi, SCOT) ;
 - Appréhender les interactions/imbrications entre les documents locaux d'urbanisme et les documents cadres :
 - Décrypter les sigles et identifier les finalités des documents cadres : SAGE, SRCAE, SRCE, TVB, PCET, ... ;
 - Distinguer les notions : conformité, compatibilité, prise en compte ;
 - Reconstituer les interactions entre les différents documents (de la prise en compte jusqu'à la compatibilité) par thématique : l'eau, la mobilité, l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, l'habitat...
 - Identifier les interlocuteurs :
 - Selon les étapes d'un projet d'aménagement : que faut-il rédiger ? dans quel ordre ? avec quels interlocuteurs ?

- Selon les thématiques.
- Identifier les acteurs d'un projet d'aménagement : qui fait quoi ?

Jour 1 après-midi

- Se renseigner sur les possibilités de construire :
 - auprès de qui ?
 - dans quel document ?
- Extraire l'information utile dans le document d'urbanisme ;
- Certificat d'urbanisme : qu'est-ce que c'est ?
- Distinguer Certificat d'Urbanisme d'Information et Certificat d'Urbanisme Opérationnel ;
- Mettre en place une veille foncière afin d'éviter la perte des droits (connaître les délais, les possibilités de prolongation des droits et l'évolution des documents d'urbanisme locaux).

Jour 2 matin

- Les procédures d'aménagement :
 - La nouvelle définition du lotissement : le permis d'aménager et la

- déclaration préalable.
- La division primaire ;
 - Le projet urbain partenarial (PUP) ;
 - La zone d'aménagement concerté (ZAC).

- Pour chaque procédure :
 - Les acteurs à associer ;
 - Les modalités administratives (délibération, actes notariés) ;
 - Les pièces constitutives du dossier ;
 - La concertation ;
 - Les liens avec la fiscalité ;
 - Les délais de mise en place et de paiement.

Jour 2 après-midi

4 études de cas qui permettent de parcourir toutes les notions abordées pendant la formation, ainsi que d'inclure dans ces études de cas des contentieux :

1. Précontentieux administratif (ou recours administratif)
2. Contentieux administratif
3. Contentieux pénal
4. Contentieux civil